

# École Dollard-des-Ormeaux

## LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES 2023-24

### 5<sup>e</sup> Année A

Les articles suivants doivent être achetés par le parent, identifiés au nom de l'enfant et être dans le sac d'école lors de la 1<sup>re</sup> journée de classe.

À se procurer en magasin		
Quantité	Articles	
10	Cahiers Canada (sans spirale)	<input type="checkbox"/>
1	Cartable rigide 2 pouces	<input type="checkbox"/>
10	Duo-tang	<input type="checkbox"/>
1	Paquet de séparateur à cartable	<input type="checkbox"/>
10	Pochettes transparentes avec trous pour mettre dans le cartable	<input type="checkbox"/>
1	Paquet de 100 feuilles mobiles (garder emballé)	<input type="checkbox"/>
12	Crayons mine HB (pas de pousse-mine)	<input type="checkbox"/>
1	Boîte de 12 crayons à colorier en bois	<input type="checkbox"/>
1	Boîte de gros crayons feutres de 24 couleurs	<input type="checkbox"/>
3	Stylos rouges, pointe fine	<input type="checkbox"/>
2	Stylos bleus, pointe fine	<input type="checkbox"/>
2	Surligneurs (couleurs au choix)	<input type="checkbox"/>
2	Gommes à effacer blanches	<input type="checkbox"/>
1	Colle en bâton	<input type="checkbox"/>
1	Paire de ciseaux	<input type="checkbox"/>
1	Règle en plastique transparent de 30 cm	<input type="checkbox"/>
1	Taille-crayons avec contenant dévissable	<input type="checkbox"/>
1 ou 2	Etui à crayons (selon la grosseur)	<input type="checkbox"/>
1	Boîte de géométrie (rapport d'angles et compas)	<input type="checkbox"/>
1	Clé USB	<input type="checkbox"/>

Le paiement des effets scolaires peut se faire par internet via votre institution bancaire. Vous pouvez consulter le verso de votre état de compte pour la procédure à suivre. Les chèques ou mandat poste sont aussi acceptés.

Effets scolaires	
Cahier de français « Trésors de la grammaire »	19.25 \$
Cahier de mathématiques « Caméléon »	20.27 \$
Cahier d'anglais « All together »	19.81 \$
cahier d'histoire « Au fil des temps »	18.22 \$
<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>77.55 \$</b>

**La rentrée scolaire est le lundi 28 août 2023**

**Horaire régulier dès la 1<sup>re</sup> journée**

**8 h 10 à 11 h 35 et 13 h à 15 h 25**